



Financer l'unif sans tabou

2011/75
05 | 10 | 2011



Réponse au ministre de l'enseignement supérieur, par Jean Hindriks et Laurent Hanseeuw, économistes de l'itinera Institute. Ils enseignent tous les deux (le premier comme professeur, le deuxième en tant qu'assistant) à l'université.



Jean Hindriks
Senior Fellow
Itinera Institute



Laurent Hanseeuw
Junior Fellow
Itinera Institute

Ce lundi, notre institut a publié une étude traitant du sous-financement de nos universités ainsi que des problèmes d'accessibilité que celui-ci engendre. Il a proposé des solutions comme le minerval différé et les prêts étudiants pour couvrir le coût réel des études (dont le minerval ne représente qu'une faible partie). Le relais qui en a été donné dans la presse fut inévitablement un raccourci. Contacté par des journalistes, le ministre de l'enseignement supérieur, monsieur Jean-Claude Marcourt, a fait part de sa réaction mitigée face à nos propositions (voir www.itinerainstitute.org). Il se montre cependant favorable à un examen de cette dernière. Par la présente, nous nous permettons donc de clarifier l'un ou l'autre point soulevé par le ministre dans

sa réponse.

Tout d'abord, nous tenons à préciser qu'il ne saurait être question d'une discrimination de prix entre les facultés d'une université, ni même entre les universités. Notre proposition ne touche pas au principe de « cross-subsidiation » (mutualisation des coûts entre les différentes études) à l'œuvre dans nos universités comme le ministre Marcourt le laissait entendre concernant le coût impayable des études de médecine.

Ensuite, nous voudrions clairement mettre l'accent sur l'objectif premier d'une telle réforme : accroître l'accessibilité de l'université pour tous. En Belgique francophone, un jeune a 3,3 fois plus de probabilité d'aller à l'université si ses parents

sont diplômés universitaires. Ce chiffre fait de l'enseignement supérieur en Communauté Française l'un des plus discriminatoires du monde développé. Pour comparaison, la Belgique dans son ensemble obtient un score de 2,7 et les Pays-Bas seulement 1,5. Le taux de participation à l'enseignement supérieur est deux fois moins élevé dans le Hainaut que dans le Brabant-Wallon. Ces piètres résultats sont en partie liés au manque de confiance en soi qu'ont les jeunes issus des milieux défavorisés. Le lien avec le taux d'échec catastrophique en première année du bachelier est évident. Or, comment peut-on faire en sorte que nos jeunes étudiants réussissent mieux avec, d'années en années, des taux d'encadrement en baisse? En trente-cinq ans, le taux d'encadrement, mesuré par le nombre d'étudiants par personnel enseignant, s'est dégradé de moitié, passant de 10,8 en 1975 à 19,5 en 2008. Dans cette jungle qu'est devenu le premier bachelier, les étudiants provenant de milieux favorisés et dont les parents sont universitaires ont infiniment plus de chance de s'en sortir. Ce type de darwinisme universitaire nous semble être à l'opposé de la justice sociale, de l'efficacité économique et de nos choix sociétaux tout simplement. Nous optons donc résolument pour un refinancement des universités et, de là, un renforcement significatif des taux d'encadrement en pre-

mière année.

Nous en venons alors au mode de financement. Dans sa réponse au journaliste, le ministre précise que la Fédération Wallonie-Bruxelles est signataire du pacte de New-York, lequel mentionne que « L'enseignement supérieur doit être rendu accessible à tous en pleine égalité, en fonction des capacités de chacun, par tous les moyens appropriés et notamment par l'instauration progressive de la gratuité ». Nous ne proposons pas autre chose. Notre proposition est de rendre gratuit l'enseignement universitaire pour TOUS LES ETUDIANTS et d'accroître sensiblement les bourses à destination des plus démunis pour tenir compte des capacités de chacun, comme le précise le pacte de New-York. Le financement nécessaire à cette politique ne doit, selon nous, pas être trouvé dans les poches du contribuable, du moins à l'heure actuelle. Une trop grande proportion de la population ne bénéficie pas de l'enseignement universitaire et cette frange dispose de revenus plus modestes. Nous proposons donc de faire payer ce financement par les universitaires eux-mêmes, une fois leurs études terminées, lorsqu'ils disposent d'un revenu suffisant. S'il s'avérait qu'un diplômé ne trouvait pas d'emploi ou un emploi trop précaire, voire trop peu rémunéré, le paiement ne serait alors pas dû. Nous ne nous prononçons pas

“

Ce type de darwinisme universitaire nous semble être à l'opposé de la justice sociale

”

sur le montant du salaire seuil ou même du « minerval différé conditionnel » ; ce choix nous semble être politique et relatif aux besoins supplémentaires nécessaires aux universités, ce qui reste à déterminer. Par ailleurs, nous ne proposons nullement de supprimer la dotation publique à l'enseignement supérieur. Les diplômés universitaires créent une grande valeur ajoutée à la société et il est donc logique que l'Etat contribue à les former. A ce propos, bien des pays pour lesquels la participation financière des individus à leurs études est importante ont également un fort investissement public, souvent plus élevé qu'en Belgique, dans l'enseignement supérieur (Canada, Australie, etc.). Il ne paraît d'ailleurs pas du tout hors de propos, d'encourager la Fédération Wallonie-Bruxelles à accroître ses dotations. Néanmoins, ses moyens semblent, à l'heure actuelle, pour le moins ténus.

En somme, l'objectif de notre démarche est d'attirer l'attention des décideurs et du grand

public sur le caractère discriminatoire et la pénurie de moyens face aux besoins croissants dans notre enseignement universitaire (avec un doublement du nombre d'étudiants à budget réel constant sur les 40 dernières années). Nous ne prétendons nullement que nos propositions ont valeur de vérité incontestable. Il s'agit de pistes de réflexion et de solutions aux problèmes exposés. L'enseignement universitaire se doit d'être non-dogmatique et sans tabou. Les propositions pour l'améliorer ne doivent pas l'être non plus.

Laurent Hanseeuw

Junior Fellow

Jean Hindriks

Senior Fellow

Paru dans l'Echo du 23 septembre 2011

Pour une croissance économique
et une protection sociale durables



THINK TANK INDÉPENDANT

DES IDÉES, DES ACTIONS

Itinera Institute ASBL

Boulevard Leopold II 184d B-1080 Bruxelles
T +32 2 412 02 62 - F +32 2 412 02 69

info@itinerainstitute.org
www.itinerainstitute.org

Editeur responsable: Marc De Vos, Directeur